

Désignation de l'entreprise : SAS APR PRODUCT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 21 RUE JULES FERRY		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 44091602100023		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le. 30042025	
		N-1 30042024	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB AC	
Frais de développement *		CX CQ	
Concessions, brevets et droits similaires		AF 5 063 AG 5 063	
Fonds commercial (1)		AH AI	
Autres immobilisations incorporelles		AJ 5 760 AK 5 760	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL AM	
Terrains		AN AO	
Constructions		AP AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR 100 000 AS 100 000	
Autres immobilisations corporelles		AT 1 217 AU 1 217	
Immobilisations en cours		AV AW	
Avances et acomptes		AX AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS CT	
Autres participations		CU 1 010 836 CV 1 010 836	
Créances rattachées à des participations		BB BC	
Autres titres immobilisés		BD BE	
Prêts		BF BG	
Autres immobilisations financières*		BH BI	
TOTAL (II)		BJ 1 122 877 BK 112 040	
Matières premières, approvisionnements		BL BM	
En cours de production de biens		BN BO	
En cours de production de services		BP BQ	
Produits intermédiaires et finis		BR BS	
Marchandises		BT BU	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV BW	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX 4 740 BY 4 740	
Autres créances (3)		BZ 87 581 CA 87 581	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD CE	
Disponibilités		CF 1 976 CG 1 976	
Charges constatées d'avance (3)*		CH 4 539 CI 4 539	
TOTAL (III)		CJ 98 836 CK 98 836	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO 1 221 713 IA 112 040	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

Certifié conforme

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepal Quadria

Désignation de l'entreprise : SAS APR PRODUCT

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :369.....985.....)	DA	369 985	369 985
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	53 168	53 168
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	45 430	45 430
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	469 459	480 912
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	16 734	(11 453)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	954 775	938 041
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	118 474	151 717
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	6 753	6 947
	Dettes fiscales et sociales	DY	29 669	31 463
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
	Compte régul. Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	154 897	190 127
	Ecarts de conversion passif *	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 109 672	1 128 168
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	{ Ecart de réévaluation libre	ID		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	154 897	190 127
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise ;		SAS APR PRODUCT						Néant	*
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens* services*	FD		FE		FF			
		FG	236 559	FH		FI	236 559	232 106	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	236 559	FK		FL	236 559	232 106	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ	6	334	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	236 565	232 439	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	21 184	23 895	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	3 585	2 549	
	Salaires et traitements*					FY	168 702	170 874	
	Charges sociales (10)					FZ	66 980	66 738	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immo. - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA			
						GB			
						GC			
						GD			
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*								
	Pour risques et charges : dotations aux provisions								
	Autres charges (12)					GE		1 014	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	260 451	265 070	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(23 886)	(32 631)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 117	1 102	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	1 117	1 102	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 117)	(1 102)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (II - II + III - IV + V - VI)						GW	(25 003)	(33 733)	

Désignation de l'entreprise : SAS AFR PRODUIT										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	40		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	40		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(40)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices *										HK	(41 777)		(22 280)
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)										HL	236 565		232 439
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	219 831		243 892
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	16 734		(11 453)
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont { produits de locations immobilières								HY			
		{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG			
	(3)	Dont { - Crédit bail mobilier *								HP			
		{ - Crédit bail immobilier								HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
		Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
	(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		obligatoires		A9					
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		dont cotisations Madelin		A7					
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, I-2°, al.3)								HS			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N			
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
AMENDES ET PENALITES										40			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

Dossier N° 000715 en Euros.

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENVOIS

Negotial Quadra

ANNEXE

Exercice du 01/05/2024 au 30/04/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 109 672.21 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 236 559.34 Euros et dégageant un bénéfice de 16 734.26 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/05/2024 au 30/04/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La production de la société APR Product est exclusivement destinée à sa filiale, la société APR.

Les prestations facturées correspondent uniquement au pilotage de la structure.

La société a opté pour le régime de l'intégration fiscale à compter de l'exercice 2017, groupe fiscalement intégré formé avec sa filiale, la société APR, la société APR Product est tête de groupe.

Le traitement comptable de l'impôt société est conforme à la législation fiscale.

ANNEXE

Exercice du 01/05/2024 au 30/04/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 823		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	100 000		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 217		
TOTAL	101 217		
Autres participations	1 010 836		
TOTAL	1 010 836		
TOTAL GENERAL	1 122 877		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			10 823	10 823
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			100 000	100 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 217	1 217
TOTAL			101 217	101 217
Autres participations			1 010 836	1 010 836
TOTAL			1 010 836	1 010 836
TOTAL GENERAL			1 122 877	1 122 877

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	10 823			10 823
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	100 000			100 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 217			1 217
TOTAL	101 217			101 217
TOTAL GENERAL	112 040			112 040

ANNEXE

Exercice du 01/05/2024 au 30/04/2025

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	4 740	4 740	
Impôts sur les bénéfices	84 600	84 600	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 667	1 667	
Débiteurs divers	1 313	1 313	
Charges constatées d'avance	4 539	4 539	
TOTAL	96 860	96 860	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	6 753	6 753		
Personnel et comptes rattachés	14 057	14 057		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 140	10 140		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 123	4 123		
Autres impôts taxes et assimilés	1 350	1 350		
Groupe et associés	118 474	118 474		
TOTAL	154 897	154 897		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	94 875			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	38.5000	9 610			9 610

ANNEXE

Exercice du 01/05/2024 au 30/04/2025

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

Les dépenses engagées au titre des frais de recherche, développement et innovation sont inscrites chaque années en charges.

Le montant des dépenses retenues pour le calcul du crédit d'impôt innovation de l'année civile 2024 s'établit à 66 324 euros, soit un crédit d'impôt de 19 897 euros.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Concessions et droits similaire	Linéaire	3 ans
Logiciels	Linéaire	5 ans
Matériel industriel	Linéaire	5 ans
Outillage industriel	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés est calculée selon la méthode du premier entré premier sorti.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/05/2024 au 30/04/2025

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 742
Dettes fiscales et sociales	8 246
Total	10 988

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 539
Total	4 539

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	1 010 836		
Créances clients et comptes rattachés	4 740		
Emprunts et dettes financières diverses	23 599		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice. L'engagement est estimé comme non significatif à la clôture 30/04/2025.

A.P.R. PRODUCT
Société par actions simplifiée au capital de 369 985,00 €
Siège social : 21 rue Jules Ferry ZI du Bas Pontet - 69360 SAINT-SYMPHORIEN-D'OZON
440 916 021 RCS LYON

(la « Société »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS UNANIMES DES
ASSOCIES EN DATE DU 23 SEPTEMBRE 2025

Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 avril 2025

DEUXIEME DECISION

Les Associés, après avoir constaté que les comptes clos au 30 avril 2025 font apparaître un bénéfice de 16 734,26 euros, décident de l'affecter en totalité au crédit du compte « Autres réserves ».

Les Associés prennent également acte qu'aucune distribution de dividendes n'a été réalisée au titre des trois derniers exercices.

Certifié conforme.

Le Président
Monsieur Arnaud LOUVEL

